



# ÉTABLISSEMENT DU FINANCEMENT



Renseignez-vous et  
choisissez l'une des  
formules de financement  
suivantes :

- ▶ paiement anticipé
- ▶ lettre de crédit
- ▶ crédit documentaire  
et recouvrement
- ▶ crédit ouvert

*On a plus souvent besoin de financement pour l'exportation que pour les ventes intérieures parce que, pour les exportations, il s'écoule normalement plus de temps entre la production et le paiement. Vous devez vous familiariser avec divers modes et stratégies de financement pour vous protéger contre des acheteurs étrangers qui ne respecteraient pas leurs obligations. Si, dans les transactions internationales, le financement est fréquemment à l'origine de problèmes, il ne devrait pas pour autant compromettre l'exportation de votre produit ou service.*

## FORMULES DE PAIEMENT

Vous pouvez être payé de diverses façons. Les quatre formules ci-dessous, utilisées couramment, sont présentées dans un ordre croissant de risque pour l'exportateur.

### Paiement anticipé

Cette formule de paiement est la plus sûre pour un exportateur, parce qu'elle écarte tout risque de non-paiement et accroît le fonds de roulement de

l'entreprise exportatrice. Malheureusement, peu d'acheteurs étrangers optent pour le paiement anticipé intégral. Certains effectuent parfois un paiement anticipé partiel en guise de versement initial. Pour les services, un premier versement peut être effectué au moment de la signature du marché, suivi de paiements proportionnels au degré d'achèvement des travaux.

### Lettre de crédit

La lettre de crédit offre une certaine sécurité tant à l'importateur qu'à l'exportateur, car elle confie aux banques la responsabilité de recevoir et de vérifier les documents d'expédition et de garantir le paiement. En précisant les conditions particulières à la transaction, une lettre de crédit peut faire assumer le coût de financement soit à l'exportateur soit à l'importateur, en prévoyant un paiement à vue (immédiat) ou à terme (différé).

On fait également une distinction entre lettre de crédit confirmée et lettre de crédit non confirmée. Une banque canadienne peut confirmer une lettre de crédit émise par une institution étrangère, garantissant